



SYLLABUS DE FORMATION N° 016 DROIT DU TRAVAIL

Durée	40 heures
Public cible	Dirigeants d'entreprise Responsables et chargés opérationnel RH Membres Comités d'entreprise, syndicats ou délégués du personnel
Prérequis	<ul style="list-style-type: none">▪ Savoir lire et écrire▪ Bonne condition physique▪ Aptitude médicale validée par un médecin du travail
Modalité pédagogique	Formation en présentiel

Objectifs de la formation

- Comprendre les principes fondamentaux du Droit de travail malagasy, et comment le Code du travail régule les
- Apprendre à appliquer le droit du travail dans la gestion quotidienne des contrats, des conditions de travail, des droits et obligations des employés et employeurs.
- Anticiper et gérer les conflits sociaux : individuels ou collectifs
- Assurer que les pratiques de l'entreprise sont conformes avec la réglementation en vigueur pour limiter les risques de contentieux et de sanctions.

Détails du programme

La durée est fournie à titre indicatif mais le prestataire peut ajuster en fonction de l'objectif de la formation et les attentes des bénéficiaires

Le cadre légal du Droit de travail à Madagascar

Module 1 : Cadre législatif : Loi 2024-014 portant Code du travail

Module 2 : Les nouveautés apportés par le Code du travail : les fondamentaux

Le Contrat du travail

Module 1 : Les clauses substantielles du contrat de travail : forme du contrat, durée, engagement de chaque partie,

Module 2 : Cessation du contrat de travail

Module 3 : Les autres catégories de contrat : engagement à l'essai, travailleurs déplacés, intérimaire, saisonnier, journalier, télétravail, portage salarial, sous-traitance,

Les conditions de travail en entreprise

Module 1 : Gestion de la Rémunération : salaire, avantages sociaux

Module 2 : Temps de travail, repos et congés : durée de travail, travail de nuit, congés

Module 3 : Autres catégories de travailleur : femmes enceintes, enfants, en situation de handicap

Relations collectives de travail (8h)

Module 1 : Comités d'entreprise, délégués du personnel, syndicats

Module 2 : Le Règlement intérieur, la convention collective et les accords d'établissement

Synthèse et application (8h)

Module 1 : Cas pratique

Module 2 : Quizz et évaluation

Méthodologie pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exposé théorique ▪ Partage de connaissances ▪ Etudes de cas ▪ Travaux pratique et simulation ▪ Evaluation continue
Modalité d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tests ou exercice ▪ Mise en situation réelle ou simulation ▪ Exercice pratique ▪ Question réponse
Livrables attendus du prestataire de formation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport technique de formation ▪ Fiche de présence des participants ▪ Fiche pratique ▪ Fiche d'évaluation à chaud des participants ▪ Certificat ou Attestation
Critères de sélection de prestataire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formateur qualifié avec expertise en Droit du travail ou inspecteur de travail ▪ Expérience confirmée en formation en Droit du travail ou inspecteur de travail ▪ Méthodologie adaptée aux spécificités et attentes de l'entreprise ▪ Matériels pédagogiques de qualité ▪ Références et preuve de formations réalisées